

# Choix de l'enseignement de spécialité Mathématiques en 1ère



# 4 h par semaine en 1<sup>ère</sup> si les mathématiques sont choisies en enseignement de spécialité.

Pour les élèves qui ne prennent pas la spécialité maths en 1<sup>ère</sup>, obligation en 1<sup>ère</sup> à partir de la rentrée 2023 de suivre un enseignement de mathématiques de 1h30 par semaine dans le tronc commun (ces élèves ont donc 1h30 de plus dans l'emploi du temps par rapport aux élèves qui prennent la spé maths).

- Quelques éléments sur le contenu de la spé maths.

Etude des thèmes suivants : « Algèbre » (avec l'étude de suites, et les résolutions d'équations/inéquations du second degré notamment) , « Analyse » (avec l'étude des fonctions qui se fait au travers de la découverte de la notion de dérivée en particulier), « Géométrie », « Probabilités et statistique ». Nous étudierons également le thème « Algorithmique et Programmation » en lien avec les autres thèmes du programme.

- Un projet de programme exigeant. Nécessite un important investissement de la part de l'élève et un travail personnel très régulier.

# Poursuite en Terminale

- ▶ Pour les élèves qui ont pris la spé maths en 1<sup>ère</sup> :
  - Possibilité de poursuivre l'enseignement de spécialité mathématiques en Terminale parmi les deux à choisir en Terminale : 6h d'enseignement par semaine dans ce cas. Eventuellement avec en plus l'option Maths expertes (3 heures par semaine).
  - Ou bien arrêt de la spécialité mathématiques en fin de 1<sup>ère</sup> et possibilité alors de prendre l'option Maths complémentaires en Terminale (3h par semaine).

Choix à étudier en fin de 1<sup>ère</sup> selon le projet d'orientation post-bac.

- ▶ Pour les élèves qui n'ont pas pris la spé maths en 1<sup>ère</sup> et qui ont donc suivi 1h30 de maths par semaine en 1<sup>ère</sup> :

Possibilité, dans les textes officiels, de choisir l'option Maths Complémentaires en Terminale. **Mais attention !** En pratique, tous les éléments nécessaires au programme de maths complémentaires ne sont pas vus dans la partie mathématiques du tronc commun de 1<sup>ère</sup>, contrairement au programme de spé maths de 1<sup>ère</sup>. Des élèves qui n'ont pas suivi la spé maths en 1<sup>ère</sup> auront donc un travail personnel très important à réaliser pour pouvoir découvrir, en autonomie, les parties vues en spé maths 1<sup>ère</sup> utiles aux maths complémentaires et qui ne sont pas dans le programme du tronc commun.



# Pourquoi choisir cet enseignement de spécialité ?

- ▶ Goût, intérêt pour les mathématiques.
- ▶ Si vous envisagez de suivre la spécialité physique-chimie (il y a beaucoup d'outils mathématiques utilisés dans la spécialité physique-chimie).
- ▶ Dans la perspective de l'accès à de nombreuses filières de l'enseignement supérieur.

# Détail des filières de l'enseignement supérieur nécessitant l'enseignement de spécialité mathématiques

- Des informations utiles sur le site suivant :

<https://www.letudiant.fr/lycee/reforme-lycee-quelles-specialites-pour-elles-etudes.html>

- TOUTES LES FILIERES POST-BAC SCIENTIFIQUES nécessitent de suivre cet enseignement de spécialité en 1<sup>ère</sup> . Nécessaire aussi en Terminale pour beaucoup de ces filières, à voir aussi en fonction de l'option maths complémentaires.

**Quelques exemples** : A l'université, licences de mathématiques, de physique, de chimie, de mécanique, d'informatique, de SVT, de médecine...

Les classes préparatoires scientifiques.

Ecoles d'ingénieurs. Ecoles d'infirmiers.

BUT Scientifiques (Génie Civil, Informatique, Génie Mécanique et Productique, Génie Electrique et Informatique Industrielle, ...).



# Détail des filières de l'enseignement supérieur nécessitant l'enseignement de spécialité mathématiques

De nombreux BUT (anciens DUT), et en particulier ceux proposés à l'IUT de Tarbes (les scientifiques et les suivants) :

- BUT Gestion des Entreprises et des Administrations
- BUT Techniques de Commercialisation



# Détail des filières de l'enseignement supérieur nécessitant l'enseignement de spécialité mathématiques

D'autres exemples de filières ou projets nécessitant d'avoir choisi au lycée l'enseignement de spécialité mathématiques :

- Licences de psychologie (statistiques étudiées dans cette licence), licences de sciences économiques et gestion, licence STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, [choix des mathématiques conseillé](#)).
- Classes préparatoires économiques et commerciales.
- Classe préparatoires littéraires B/L.
- Lorsque le projet professionnel est d'être professeur des écoles (épreuve de mathématiques au concours).
- Certains BTS (Comptabilité et Gestion, Services Informatiques aux Organisations, Electrotechnique, Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques, Maintenance des Systèmes, Métiers de la Chimie, Systèmes Numériques ... pour quelques exemples de BTS dans le 65).